

BILAN DU PRSE³

Ile-de-France

LES ACTIONS PHARE

**Action 4.1-1 :
Prévenir les risques
d'exposition
environnementale
chez les femmes
enceintes et les
enfants.**

Un ensemble d'actions pour couvrir la période des 1000 premiers jours

- Le **programme REPROTOXIF** aide au repérage et à la prévention des expositions environnementales et professionnelles à risque pour la grossesse et susceptibles d'être impliquées dans certains troubles de la reproduction. Ce programme dispose de deux centres de consultation : le Centre hospitalier intercommunal (CHIC) de Créteil et l'hôpital Fernand-Widal (centre antipoison et de toxicovigilance – CAP TV) ;
➔ <https://reprotoxif.fr/>
- **L'appel à projets PRSE de 2018** a permis de retenir 6 projets de formation des professionnels de santé ou de la petite enfance dont la participation au financement d'un programme de l'INSERM (**étude CRESPI**) portant sur les expositions aux produits ménagers des enfants en crèches et le lien avec les maladies respiratoires ;
➔ <https://crespi.vjf.inserm.fr/>
- L'appel à projets « **Prévention des risques environnementaux chez la femme enceinte et le jeune enfant** » de 2021, a soutenu 11 projets (cf. les 2 projets ITAWA et Pédagogie Numérique en Santé)



- Le **projet éco-maternité** associant l'AP-HP, l'ARS, 19 maternités et 3 réseaux de santé périnatale.



Appel à projets

Prévention des risques environnementaux
chez la femme enceinte et le jeune enfant

Projet de l'association ITAWA : Éliminer les polluants pour une bonne qualité de l'air intérieur (QAI)

POUR QUI ?

Animateur petite enfance, auxiliaire de
puériculture, assistante maternelle,
auxiliaire parentale, directeur, EJE,
responsable achats, infirmier

CE QUE DIT LA LOI ?

Un décret en vigueur depuis le 1^{er} janvier
2018 rend la **surveillance de la QAI**
obligatoire dans les écoles maternelles,
élémentaires ainsi que dans les crèches.
Cette obligation a été étendue aux centres
de loisirs, collèges et lycées le 1^{er} janvier
2020.

Afin de réaliser la mise en conformité, deux
solutions s'offrent aux collectivités :

- La réalisation d'une campagne de
mesure coûteuse de polluants, 2 fois
par an pour chaque établissement ;
- Un autodiagnostic qui demande une
plus grande implication de la
collectivité, mais permet d'internaliser
la réflexion et de répliquer le diagnostic
sur tous les établissements, une fois la
compétence acquise.



<https://www.itawa.fr/formation/eliminer-les-polluants-pour-une-bonne-qualite-de-lair-interieur/>

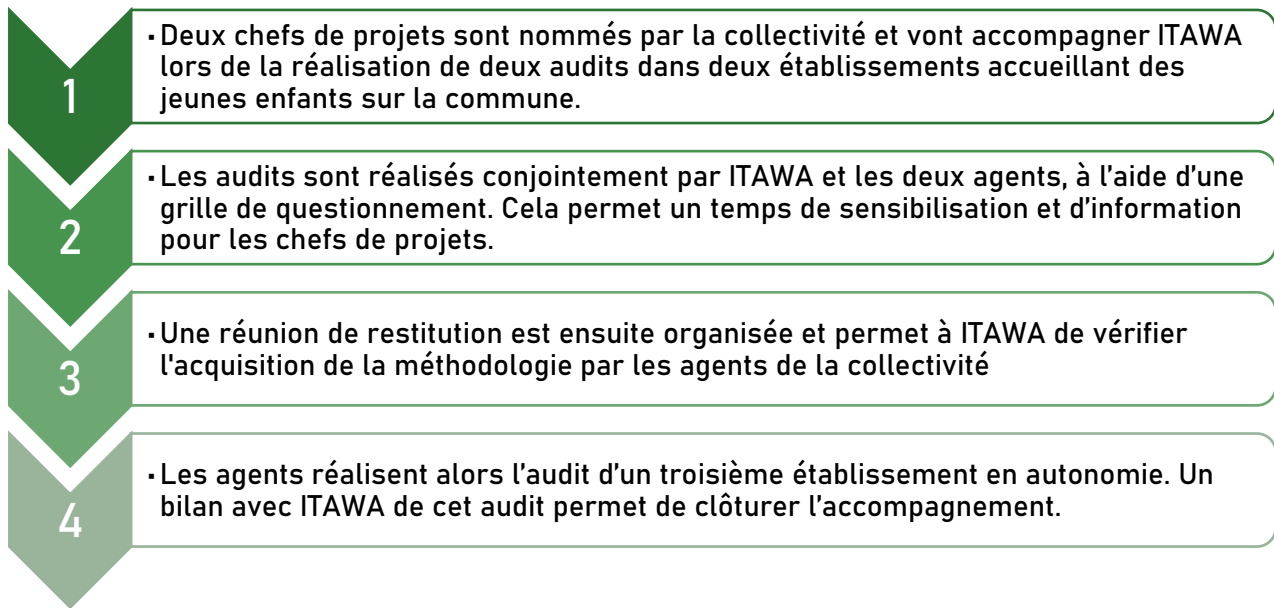
L'association ITAWA a pour mission de mener
des actions afin de **limiter l'exposition des
jeunes enfants aux polluants
environnementaux** présents dans leur
quotidien. Aussi la thématique de la QAI s'est
rapidement imposée comme centrale.



**Projet lauréat
de l'appel à projets
prévention des expositions
environnementales des femmes enceintes
et des jeunes enfants organisé en 2021**

**Deux collectivités accompagnées :
Cachan et Evry-Courcouronnes**

OBJECTIF : *Former à la méthode d'audit et accompagner des agents d'une collectivité territoriale afin que ces derniers aient la capacité de réaliser eux-mêmes les autodiagnostic des établissements.*



À la fin de cette formation, les agents ont en leur possession les outils nécessaires à la réalisation de l'audit, mais également une expérience terrain. Les établissements sont partie prenante de l'audit. En effet, lors de la visite, un réel échange se crée entre les agents de la collectivité venus auditer le lieu et les employés et responsables d'établissement. Sans attendre le rapport final écrit, certaines recommandations sont formulées à l'oral au cours de la visite et orientent le responsable d'établissement et le personnel sur les mesures à mettre en œuvre.

« C'est tout l'intérêt d'une démarche humaine, c'est-à-dire que derrière il y a de l'accompagnement au changement et de la formation. On ne se s'appuie pas uniquement sur des capteurs. »

Adjointe à la mairie de Cachan

« On peut dire qu'aujourd'hui nous sommes à même de pouvoir auditer un bâtiment pour mesurer la QAI et pour vérifier si toutes les mesures sont prises pour que la QAI soit la meilleure possible ».

*Chargé de mission transition écologique -
Évry Courcouronnes*

Les parents des enfants accueillis dans les établissements audités ne sont pas inclus dans le projet. Cependant l'association travaille actuellement sur un affichage pouvant être mis en place dans les endroits audités lorsque la démarche pour l'amélioration de la QAI est entreprise.

Une fois formés, les agents des collectivités pourront étendre la réalisation des audits à d'autres bâtiments accueillant de jeunes enfants et plus généralement à tout établissement recevant du public.

Appel à projets

Prévention des risques environnementaux
chez la femme enceinte et le jeune enfant

Projet de l'association Pédagogie numérique en Santé : MOOC « La prévention des risques environnementaux chez la femme enceinte et l'enfant »

POUR QUI ?

Destiné en priorité aux professionnels de santé, mais est ouvert à tout public intéressé par la thématique

POURQUOI ?

Pour contribuer à la montée en compétence des professionnels de santé sur les liens entre expositions environnementales et santé du jeune enfant, dans un format facilitant l'acquisition des connaissances en autonomie

COMMENT ?

Proposés initialement sous forme d'un parcours de formation de **6 semaines**, avec un temps de travail par semaine estimé à environ 2 heures, les cours dispensés sous forme de vidéos durent **entre 10 et 15 minutes** et offrent un accès à différentes sources de données pour approfondir les connaissances.

Ce MOOC a été conçu pour être le plus accessible possible :

- Un programme balayant la **majorité des aspects du sujet**
- Un total de **22 cours** suivant une progression logique
- Un MOOC adapté à tout type de **soignants**
- Un **format accessible au grand public** même s'il n'est pas la cible première.

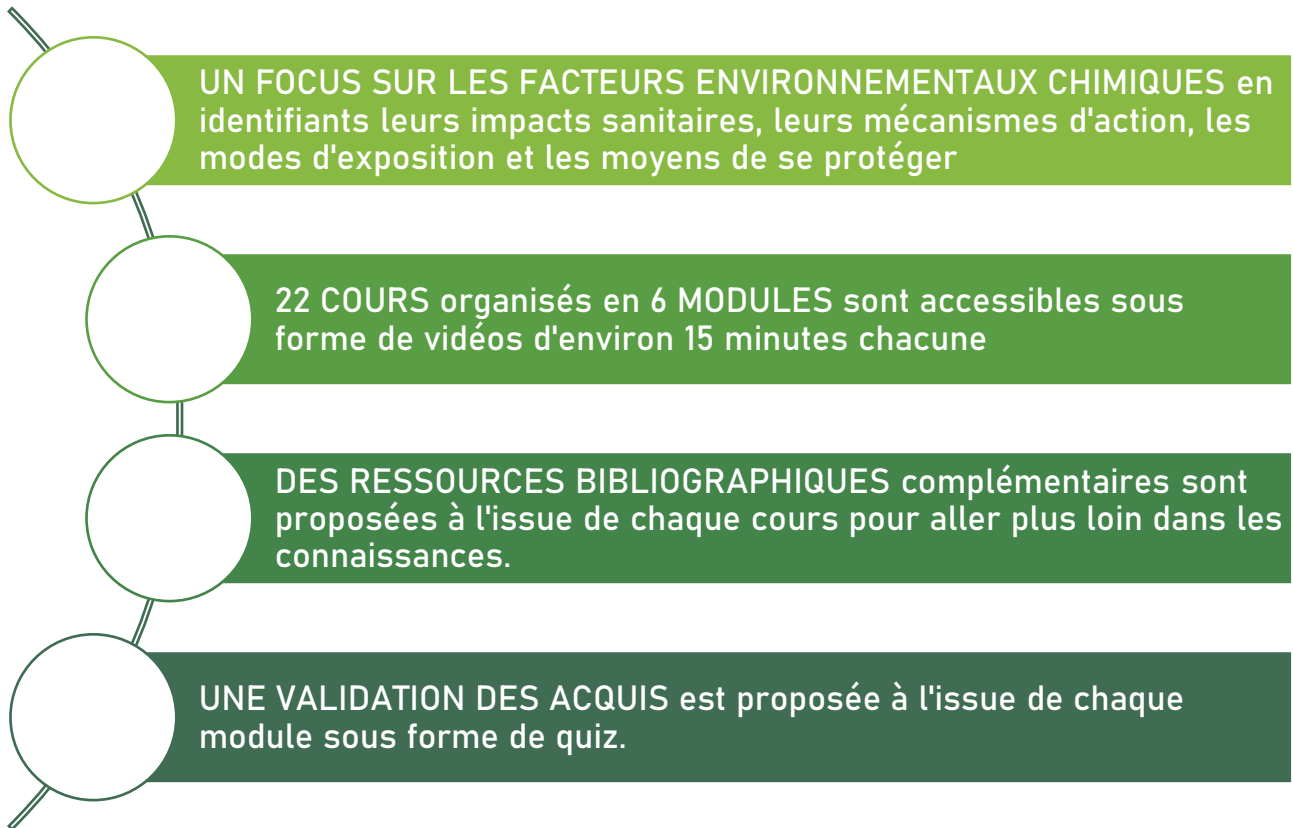


Teaser : <https://youtu.be/b9zCFVRgldU>

Le lien d'inscription au MOOC est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.pns-mooc.com/fr/mooc/22/presentation>

OBJECTIF : *Prévenir les risques environnementaux chez la femme enceinte et le jeune enfant à travers une formation en ligne à destination des professionnels de santé et de la périnatalité.*



Comité pédagogique

- Professeur Robert BAROUKI : biochimiste et toxicologue – INSERM, Université Paris Cité, APHP Necker
- Pascale DELILLE : sage-femme - Conseillère en développement durable et santé environnementale – APHP
- Professeur Bruno HOUSSET : pneumologue - Président de la Fondation du souffle
- Jérôme LANGRAND : médecin toxicologue - Chef de service du centre antipoison et de toxicovigilance de Paris

QUELLE SUITE ?

La version actuelle du MOOC restera en ligne et va s'enrichir de nouveaux modules au cours de l'année 2023, pour aborder des risques spécifiques et mettre en lumière des pratiques écoresponsables dans les services des maternités et les structures de la petite enfance.